



COMITE SYNDICAL DU 19 MARS 2024 - 18H00

<p>LISTE DES DÉLIBÉRATIONS</p>

- **DELIB 2024.346** – Election du 1^{er} vice-Président
- **DELIB 2024.347** – Election du 3eme vice-Président
- **DELIB 2024.348** – Désignation d'un délégué à la Commission Consultative des Services Publics Locaux

SYNDICAT DURANCE – LUBERON

N° 2024-346

Siège : 299, Rue Louis Turcan - PERTUIS
Adresse Postale : B.P. 87- 84120 PERTUIS

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
Séance du 19 MARS 2024 à 18 h 00



Numéro d'ordre dans la séance : 01

Membres du Comité :	65	Membres actifs :	65
Nombre de présents :	34	Nombre de pouvoirs :	07
Nombre d'excusés :	18	Nombre d'absents :	06

Président de la séance : M. Henri LAFON

Membres à la Séance : APPLANAT Jean-Michel, AUTRAN Michel, BRAMIN Nathalie, BONNET François, BOREL Jean-Luc, DECUIGNIERES Jacques, DESCAMPS Jacqueline, DE SABRAN PONTEVES Géraud, DE VILLEBONNE Alain, DIAS Jean-Jacques, DUBOIS Thierry, DUPAQUIER Corinne, ESPITALIER Vincent, FRANCESCHI Rémy, GABERT Pierre, GALLAND Lucien, GERBE Patricia, GREGOIRE Sylvie, GUEDJ Yves, JAUMARY Elie, JEAN Geneviève, LEON Emma, LORIEDO Pierre, MAUREL Eve, MIRETTI Jean-François, NATTA Jacques, N'GUYEN-TALIANA Thi Vinh Thuy, ROBERT Jean-Louis, ROUMESTAN Bruno, ROUZET Richard, SAUVAGEON Stéphane, SEVERIN Nicolas, TCHOBDRENOVITCH Robert.

Ont donné Pouvoir : AUBOIS Pierre à TCHOBDRENOVITCH Robert, BAZELAIRE Anne-Priscille à AUTRAN Michel, CONTE Marie-Ange à GALLAND Lucien, MOURET Karine à ROUMESTAN Bruno, PELLENC Roger à LAFON Henri, ROUMANIE Xavier à NATTA Jacques, SEBBAH Didier à SEVERIN Nicolas.

Absents excusés : AUDISIO Marie-Christine, BARONE Jacques, BATOUX Philippe, BOUCHET Suzanne, CAVALIER Baptiste, CHAPAY Bernard, DOSSETTO Jean-Claude, FERETTI Alain, FLORES Thierry, GENIN Pierre, JEAN Amélie, LAURENT René, LEGRAND Virginie, MAUGAN-CURNIER Séverine, RICHAUD Joëlle, SALERNO Nicolas, SUTEAU Christophe, VALENTIN Régis.

Absents : BARDISA Valérie, BLANC Chantal, GRANGE Philippe, GUINIERY Frédéric, MARIANI Séverine, TOUATI Armelle.

Secrétaire de séance : GUEDJ Yves.

Objet : ÉLECTION DU 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

Le Président expose :

Le 15 septembre 2020 a été installée la Gouvernance du Syndicat pour le mandat 2020 – 2026. A ce titre, la composition du Bureau Syndical a été adoptée de la façon suivante : le Président et huit vice-Présidents. Lors de cette même séance ont été élus vice-Présidents :

- 1^{er} vice-Président : Michel PARTAGE ;
- 2^{ème} vice-Président : Roger PELLENC ;
- 3^{ème} vice-Président : Robert TCHOBDRENOVITCH ;
- 4^{ème} vice-Président : Lucien GALLAND ;
- 5^{ème} vice-Président : Nicolas SEVERIN ;
- 6^{ème} vice-Président : Pierre LORIEDO ;
- 7^{ème} vice-Président : Thierry DUBOIS ;
- 8^{ème} vice-Présidente : Karine MOURET .

Suite à trois démissions en fin d'année 2023, dont celle de M. Michel PARTAGE membre du Bureau, les EPCI concernés, COTELUB et la Métropole AIX-MARSEILLE-PROVENCE, ont délibéré respectivement afin de désigner les nouveaux membres délégués pour compléter l'assemblée du Syndicat. Le Comité étant désormais au complet il peut ainsi être décidé de remplacer le 1^{er} vice-Président et d'organiser une élection partielle.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L5211-1 à L5211-4-4 ;
VU la Délibération n° 2020-003 du 15/09/2020, portant composition du Bureau Syndical ;
VU la Délibération n° 2020-002 du 15/09/2020, portant élection des vice-Présidents ;
VU la Délibération de la Métropole AIX-MARSEILLE-PROVENCE n° FBPA-004-15781/24/CM du 22/02/2024, portant désignation d'un nouveau membre délégué ;
VU la Délibération de COTELUB n° 2024-025 du 28/02/2024, portant désignation de deux nouveaux membres délégués ;

CONSIDÉRANT la vacance du siège de 1^{er} vice-Président et pour le bon fonctionnement du Bureau Syndical ; le Président demande à son Assemblée d'approuver la décision de remplacer au sein du Bureau Syndical le 1^{er} vice-Président

A l'unanimité l'Assemblée décide de remplacer le 1^{er} vice-Président,
En conséquence le Président fait ainsi appel à candidature :

- M. Robert TCHOBDRENOVITCH se déclare candidat.

En conséquence le Président poursuit et procède, assisté du Secrétaire de séance, à l'élection du 1^{er} vice-Président.

**Le Comité Syndical, en son Assemblée Plénière,
Après avoir procédé à l'élection,
Les résultats étant les suivants :**

a) Nombre de membres du comité présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b) Nombre de votants :	41
c) Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau :	0
d) Nombre de suffrages déclarés nul par le bureau :	0
e) Nombre de suffrages exprimés :	41
f) Majorité absolue :	34

Nombre de suffrage obtenu : 41 – quarante et un.

M. Robert TCHOBDRENOVITCH est proclamé premier vice-Président, et est immédiatement installé.

DIT que le Bureau Syndical est composé à compter de ce jour :

- 1^{er} vice-Président : Robert TCHOBDRENOVITCH ;
- 2^{ème} vice-Président : Roger PELLENC ;
- 3^{ème} vice-Président :
- 4^{ème} vice-Président : Lucien GALLAND ;
- 5^{ème} vice-Président : Nicolas SEVERIN ;
- 6^{ème} vice-Président : Pierre LORIEDO ;
- 7^{ème} vice-Président : Thierry DUBOIS ;
- 8^{ème} vice-Présidente : Karine MOURET .

Fait à Pertuis, le 19 MARS 2024

POUR EXTRAIT CONFORME

**Le Secrétaire de Séance
Yves GUEDJ**



**Le Président,
Henri LAFON**



SYNDICAT DURANCE – LUBERON

N° 2024-347

Siège : 299, Rue Louis Turcan - PERTUIS
Adresse Postale : B.P. 87- 84120 PERTUIS

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
Séance du 19 MARS 2024 à 18 h 00



Numéro d'ordre dans la séance : 02

Membres du Comité :	65	Membres actifs :	65
Nombre de présents :	34	Nombre de pouvoirs :	07
Nombre d'excusés :	18	Nombre d'absents :	06

Président de la séance : M. Henri LAFON

Membres à la Séance : APPLANAT Jean-Michel, AUTRAN Michel, BRAMIN Nathalie, BONNET François, BOREL Jean-Luc, DECUIGNIERES Jacques, DESCAMPS Jacqueline, DE SABRAN PONTEVES Géraud, DE VILLEBONNE Alain, DIAS Jean-Jacques, DUBOIS Thierry, DUPAQUIER Corinne, ESPITALIER Vincent, FRANCESCHI Rémy, GABERT Pierre, GALLAND Lucien, GERBE Patricia, GREGOIRE Sylvie, GUEDJ Yves, JAUMARY Elie, JEAN Geneviève, LEON Emma, LORIEDO Pierre, MAUREL Eve, MIRETTI Jean-François, NATTA Jacques, N'GUYEN-TALIANA Thi Vinh Thuy, ROBERT Jean-Louis, ROUMESTAN Bruno, ROUZET Richard, SAUVAGEON Stéphane, SEVERIN Nicolas, TCHOBDRENOVITCH Robert.

Ont donné Pouvoir : AUBOIS Pierre à TCHOBDRENOVITCH Robert, BAZELAIRE Anne-Priscille à AUTRAN Michel, CONTE Marie-Ange à GALLAND Lucien, MOURET Karine à ROUMESTAN Bruno, PELLENC Roger à LAFON Henri, ROUMANIE Xavier à NATTA Jacques, SEBBAH Didier à SEVERIN Nicolas.

Absents excusés : AUDISIO Marie-Christine, BARONE Jacques, BATOUX Philippe, BOUCHET Suzanne, CAVALIER Baptiste, CHAPAY Bernard, DOSSETTO Jean-Claude, FERETTI Alain, FLORES Thierry, GENIN Pierre, JEAN Amélie, LAURENT René, LEGRAND Virginie, MAUGAN-CURNIER Séverine, RICHAUD Joëlle, SALERNO Nicolas, SUTEAU Christophe, VALENTIN Régis.

Absents : BARDISA Valérie, BLANC Chantal, GRANGE Philippe, GUINIERY Frédéric, MARIANI Séverine, TOUATI Armelle.

Secrétaire de séance : GUEDJ Yves.

Objet : ÉLECTION DU 3EME VICE-PRÉSIDENT

Le Président expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L5211-1 à L5211-4-4 ;
VU la Délibération n° 2020-003 du 15/09/2020, portant composition du Bureau Syndical ;
VU la Délibération n° 2020-002 du 15/09/2020, portant élection des vice-Présidents ;
VU la Délibération de la Métropole AIX-MARSEILLE-PROVENCE n° FBPA-004-15781/24/CM du 22/02/2024, portant désignation d'un nouveau membre délégué ;
VU la Délibération de COTELUB n° 2024-025 du 28/02/2024, portant désignation de deux nouveaux membres délégués ;
VU L'élection de M. Robert TCHOBDRENOVITCH 1^{er} vice Président laissant ainsi vacant le poste de 3eme vice-Président ;

CONSIDÉRANT que pour le bon fonctionnement le siège du 3eme vice-Président doit être pourvu;

En conséquence, le Président demande à son Assemblée :

- d'inscrire à l'ordre du jour un rapport supplémentaire portant élection du 3eme vice-Président.
- d'approuver la décision de remplacer au sein du Bureau Syndical le 3eme vice-Président

A l'unanimité l'Assemblée décide d'une part d'inscrire le rapport supplémentaire à l'ordre du jour et d'autre part de remplacer le 3eme vice-Président.

En conséquence le Président fait ainsi appel à candidature :

- Mme Geneviève JEAN se déclare candidate.

En conséquence le Président poursuit et procède, assisté du Secrétaire de séance, à l'élection du 3eme vice-Président.

Le Comité Syndical, en son Assemblée Plénière,

Après avoir procédé à l'élection,

Les résultats étant les suivants :

a) Nombre de membres du comité présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b) Nombre de votants :	41
c) Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau :	0
d) Nombre de suffrages déclarés nul par le bureau :	0
e) Nombre de suffrages exprimés :	41
f) Majorité absolue :	34

Nombre de suffrage obtenu : 41 – quarante et un.

Mme Geneviève JEAN est proclamée troisième vice-Président, et est immédiatement installée.

DIT que le Bureau Syndical est composé à compter de ce jour :

- 1^{er} vice-Président : Robert TCHOBDRENOVITCH ;
- 2^{ème} vice-Président : Roger PELLENC ;
- 3^{ème} vice-Président : Geneviève JEAN ;
- 4^{ème} vice-Président : Lucien GALLAND ;
- 5^{ème} vice-Président : Nicolas SEVERIN ;
- 6^{ème} vice-Président : Pierre LORIEDO ;
- 7^{ème} vice-Président : Thierry DUBOIS ;
- 8^{ème} vice-Présidente : Karine MOURET .

Fait à Pertuis, le 19 MARS 2024

POUR EXTRAIT CONFORME

**Le Secrétaire de Séance
Yves GUEDJ**



**Le Président,
Henri LAFON**



SYNDICAT DURANCE – LUBERON

N° 2024-348

Siège : 299, Rue Louis Turcan - PERTUIS
Adresse Postale : B.P. 87- 84120 PERTUIS

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL Séance du 19 MARS 2024 à 18 h 00

Numéro d'ordre dans la séance : 03



Membres du Comité :	65	Membres actifs :	65
Nombre de présents :	34	Nombre de pouvoirs :	07
Nombre d'excusés :	18	Nombre d'absents :	06

Président de la séance : M. Henri LAFON

Membres à la Séance : APPLANAT Jean-Michel, AUTRAN Michel, BRAMIN Nathalie, BONNET François, BOREL Jean-Luc, DECUIGNIERES Jacques, DESCAMPS Jacqueline, DE SABRAN PONTEVES Géraud, DE VILLEBONNE Alain, DIAS Jean-Jacques, DUBOIS Thierry, DUPAQUIER Corinne, ESPITALIER Vincent, FRANCESCHI Rémy, GABERT Pierre, GALLAND Lucien, GERBE Patricia, GREGOIRE Sylvie, GUEDJ Yves, JAUMARY Elie, JEAN Geneviève, LEON Emma, LORIEDO Pierre, MAUREL Eve, MIRETTI Jean-François, NATTA Jacques, N'GUYEN-TALIANA Thi Vinh Thuy, ROBERT Jean-Louis, ROUMESTAN Bruno, ROUZET Richard, SAUVAGEON Stéphane, SEVERIN Nicolas, TCHOBDRENOVITCH Robert.

Ont donné Pouvoir : AUBOIS Pierre à TCHOBDRENOVITCH Robert, BAZELAIRE Anne-Priscille à AUTRAN Michel, CONTE Marie-Ange à GALLAND Lucien, MOURET Karine à ROUMESTAN Bruno, PELLENC Roger à LAFON Henri, ROUMANIE Xavier à NATTA Jacques, SEBBAH Didier à SEVERIN Nicolas.

Absents excusés : AUDISIO Marie-Christine, BARONE Jacques, BATOUX Philippe, BOUCHET Suzanne, CAVALIER Baptiste, CHAPAY Bernard, DOSSETTO Jean-Claude, FERETTI Alain, FLORES Thierry, GENIN Pierre, JEAN Amélie, LAURENT René, LEGRAND Virginie, MAUGAN-CURNIER Séverine, RICHAUD Joëlle, SALERNO Nicolas, SUTEAU Christophe, VALENTIN Régis.

Absents : BARDISA Valérie, BLANC Chantal, GRANGE Philippe, GUINIERY Frédéric, MARIANI Séverine, TOUATI Armelle.

Secrétaire de séance : GUEDJ Yves.

Objet : DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Le 06 juillet 2021 le Comité Syndical a approuvé la composition et la désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL). Elle est composée ainsi de 7 membres : du Président et de 3 membres issus du Comité Syndical et de 3 membres représentant les associations.

Par ailleurs ont été désignés :

Le Président : Monsieur LAFON Henri

Membres du Comité Syndical :

- Madame Joëlle RICHAUD, déléguée de COTELUB,
- Monsieur Jean-Michel APPLANAT, délégué d'Aix-Marseille-Provence Métropole,
- Madame Maryvonne ROSELLO-REYNAUD, déléguée de COTELUB,

Associations représentées :

- La Fédération Départementale de Pêche de Vaucluse – Mme Claude GALLIN-MARTEL
- La France Nature Environnement Vaucluse – M. Michel MARCELET
- Association Force Ouvrière Consommateurs 84 – M. Alain DE VECCHIS

Suite à trois démissions en fin d'année 2023, dont celle de Mme Maryvonne ROSELLO-REYNAUD membre de la CCSPL, les EPCI concernés, COTELUB et la Métropole AIX-MARSEILLE-PROVENCE, ont délibéré respectivement afin de désigner les nouveaux membres délégués pour compléter l'Assemblée du Syndicat.

VU l'article 5 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité ;

VU l'article L.1413-1 du CGCT portant création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;

VU la Délibération n° 2021-104 du 06/07/2021, portant composition et désignation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;

VU la Délibération de la Métropole AIX-MARSEILLE-PROVENCE n° FBPA-004-15781/24/CM du 22/02/2024, portant désignation d'un nouveau membre délégué ;

VU la Délibération de COTELUB n° 2024-025 du 28/02/2024, portant désignation de deux nouveaux membres délégués ;

CONSIDÉRANT que pour le bon fonctionnement de la CCSPL et le Comité étant au complet, il y a lieu de remplacer Mme Maryvonne ROSELLO-REYNAUD.

En conséquence, le Président fait appel à candidature.

- M. Jacques DECUIGNIERES se porte candidat.

De ce fait, le Président demande à son assemblée d'approuver la désignation de M. Jacques DECUIGNIERES Membre « élus » de la CCSPL.

**Le Comité Syndical,
L'exposé entendu,
Après voir délibéré,
A l'unanimité**

APPROUVE la désignation de M. Jacques DECUIGNIERES Membre « Elus » de la CCSPL
DIT que la commission à ce jour est :

Le Président : Monsieur LAFON Henri

Membres du Comité Syndical :

- Madame Joëlle RICHAUD, déléguée de COTELUB,
- Monsieur Jean-Michel APPLANAT, délégué d'Aix-Marseille-Provence Métropole,
- Monsieur Jacques DECUIGNIERES, délégué de COTELUB,

Associations représentées :

- La Fédération Départementale de Pêche de Vaucluse – Mme Claude GALLIN-MARTEL
- La France Nature Environnement Vaucluse – M. Michel MARCELET
- Association Force Ouvrière Consommateurs 84 – M. Alain DE VECCHIS

Fait à Pertuis, le 19 MARS 2024

POUR EXTRAIT CONFORME

**Le Secrétaire de Séance
Yves GUEDJ**



**Le Président,
Henri LAFON**

